



Appel d'offres AP24-038

REHAUSSEMENT DE LA PASSERELLE DE L'ÎLE VESSOT ET NOUVELLES PASSERELLES D'APPROCHE

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Ville de Joliette désire recevoir des soumissions pour le rehaussement de l'ordre de 1.5 mètre des culées en béton et de la passerelle de l'île Vessot ainsi que la construction de nouvelles passerelles d'approche.

DOCUMENTS

Les documents d'appel d'offres pourront être obtenus à compter du **12 juin 2024** via le système électronique d'appel d'offres à l'adresse www.seao.ca ou par téléphone au 1 866 669-7326.

Pour tout renseignement relatif au présent appel d'offres, le soumissionnaire doit s'adresser uniquement par écrit à l'adresse suivante : soumission@ville.joliette.qc.ca .

DATE DE RÉCEPTION

Les soumissions scellées et identifiées « **Appel d'offres AP24-038 – Rehaussement de la passerelle de l'île Vessot et nouvelles passerelles d'approche** » doivent être adressées à Mme Hélène Latendresse, technicienne en approvisionnement, et seront reçues à la réception de l'hôtel de ville situé au 614, boulevard Manseau, Joliette, Québec, J6E 3E4, **avant onze heures (11 h)**, heure officielle du CNRC, le **3 juillet 2024**, pour y être ouvertes publiquement ce même jour à cette heure.

Les soumissions transmises par voie électronique sont également autorisées pour cet appel d'offres et ne peuvent être effectuées que par le biais du SEAO.

La Ville de Joliette ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, sans avoir à motiver sa décision et sans encourir de dommage d'aucune nature.

HÉLÈNE LATENDRESSE

Technicienne en approvisionnement